

Indicateurs économiques du tourisme

Bilan 2024

observatoire.ardeche-guide.com

Chiffres-clés

Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer le poids économique du tourisme.

- **Les effectifs salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants** dans les activités caractéristiques du tourisme sont de 9 700 emplois à la fin du 2ème trimestre 2024. Ces effectifs sont stables par rapport à 2023.

Par rapport à 2022, on observe une légère baisse.

Source : Acoff, caisse nationale du réseau des Urssaf.

- **La taxe de séjour** perçue par les collectivités ardéchoises s'élève à 4,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2024, avec une hausse de +12% par rapport à 2023. La taxe de séjour atteint un niveau record en 2024.

Sources : Module StatAnalyse—Nouveaux Territoires au 19/02/2026

- Les **dépenses effectuées par les touristes en séjour en Ardèche**, calculées à partir du panier moyen, sont estimées à 944 millions d'euros. 29% de ces dépenses concernent l'hébergement marchand et 19% le secteur de la restauration.

Source : enquête clientèle observatoire Ardèche Tourisme / 4V - 2023 ; Flux Vision - Orange Business / Ardèche Tourisme

- **La consommation touristique locale** est estimée à 1,7 milliards d'euros en 2023 en Ardèche. Cette estimation est issue de la déclinaison du compte satellite du tourisme à l'échelle départementale et mesure la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes). Elle prend en compte les dépenses des visiteurs au cours de leur séjour, les dépenses préalables au séjour ainsi que les consommations imputées ou fournies gratuitement.

Source : Estimations des retombées économiques locales du tourisme 2023 / ADN Tourisme

NB : Ces estimations peuvent différer selon la méthode employée

- **L'investissement touristique** est de 91 millions d'euros en 2021. Il est de 86 millions d'euros en moyenne par an sur la période 2019-2020-2021.

Source : Atout France – Tableau de Bord des Investissements Touristiques, les données postérieures à 2021 ne sont pas disponibles à la date de réalisation de cette fiche.



9 700

emplois salariés
secteur privé et
indépendants
au 30 juin 2024



4,9 M€

taxe de séjour
collectée

au titre de l'exercice 2024



944 M€

Dépenses des
touristes en séjour
en Ardèche



1,7 Md€

Consommation
touristique locale
(touristes et
excursionnistes)



91 M€

investissement
touristique en 2021

L'emploi touristique salarié en Ardèche - 2024

Source : Aocss, caisse nationale du réseau des Urssaf - mai 2025

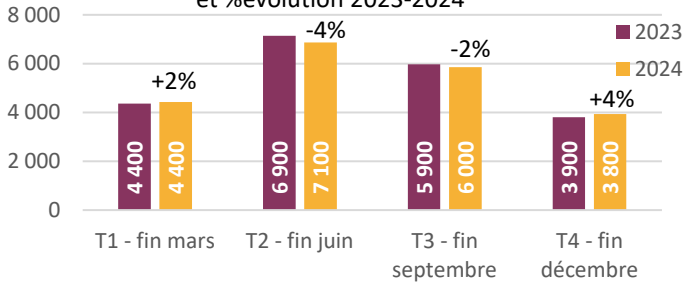
6 900

emplois salariés du secteur privé au 30 juin 2024 dans les activités caractéristiques du tourisme

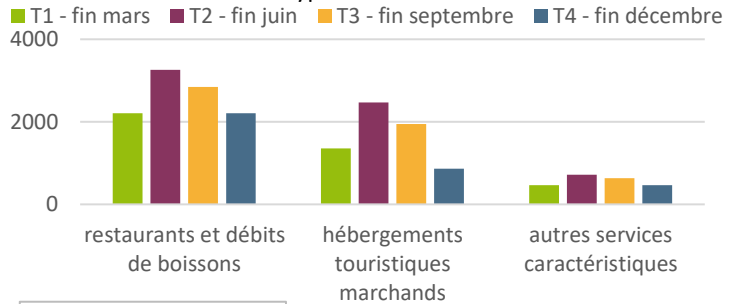
-4%

baisse du nombre d'emplois salariés au 2ème trimestre entre 2023 et 2024

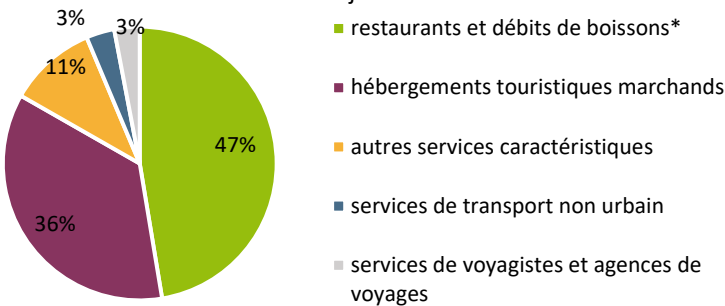
Nombre d'emplois salariés en fin de trimestre et %évolution 2023-2024



Nombre d'emplois salariés en 2024 par trimestre et type d'activité



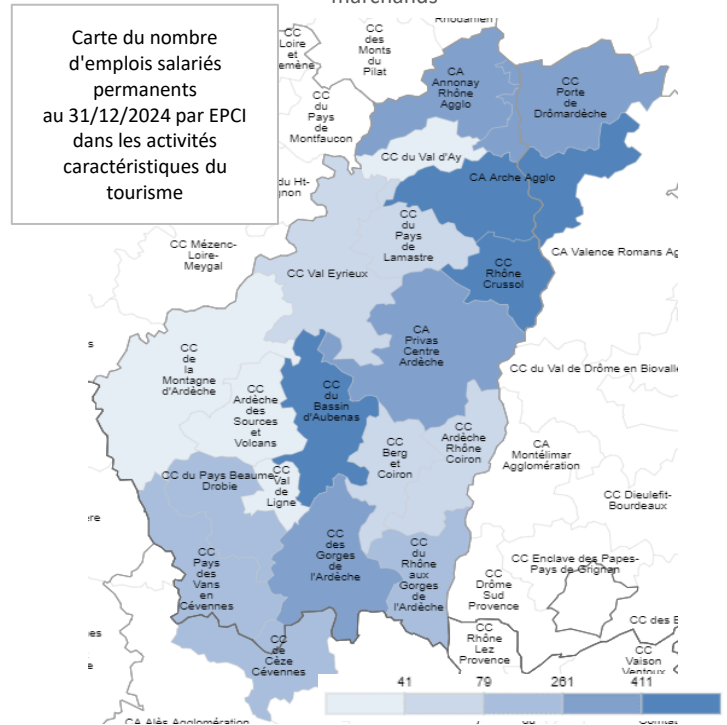
Répartition du nombre d'emplois salariés par secteurs d'activités caractéristiques du tourisme au 30 juin 2024



* tous les salariés de la restauration, y compris ceux des zones industrielles, sont recensés.

Voir le détail des secteurs d'activité caractéristiques du tourisme en méthodologie en page 7

Carte du nombre d'emplois salariés permanents au 31/12/2024 par EPCI dans les activités caractéristiques du tourisme



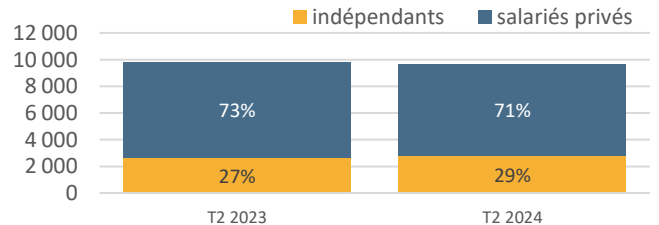
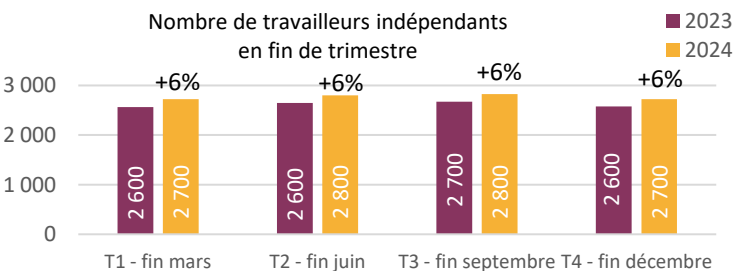
L'emploi touristique indépendant en Ardèche - 2024

Source : système d'information décisionnel de l'Aocss et des Urssaf - juillet 2025

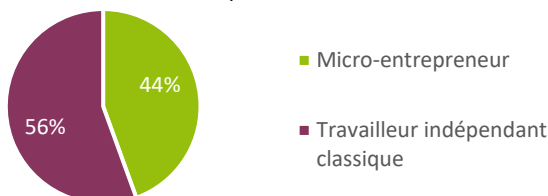
2 800

Travailleurs indépendants du tourisme administrativement actifs (voir définition page 7) implantés en Ardèche au 30 juin 2024

Répartition des emplois touristiques au 2e trimestre 2023 et 2024 (effectifs et %)



Statut des travailleurs indépendants fin 2024



Répartition du nombre de travailleurs indépendants par secteurs d'activités caractéristiques du tourisme à fin 2024



L'investissement touristique en Ardèche - 2021

Source : Atout France – Tableau de Bord des Investissements Touristiques, dernières données disponibles

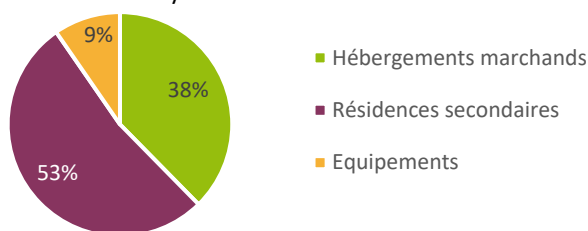
91M€

d'investissement touristique annuel HT, en 2019

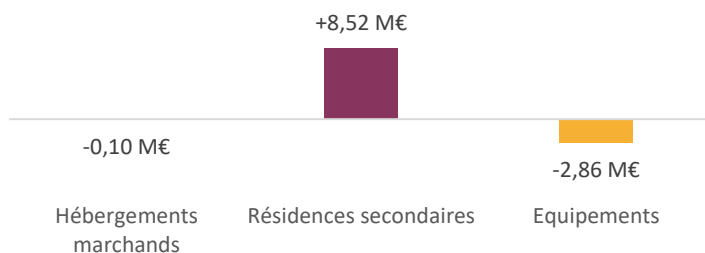
+6%

d'investissement en Ardèche en 2021 par rapport à la moyenne 2019-2020-2021

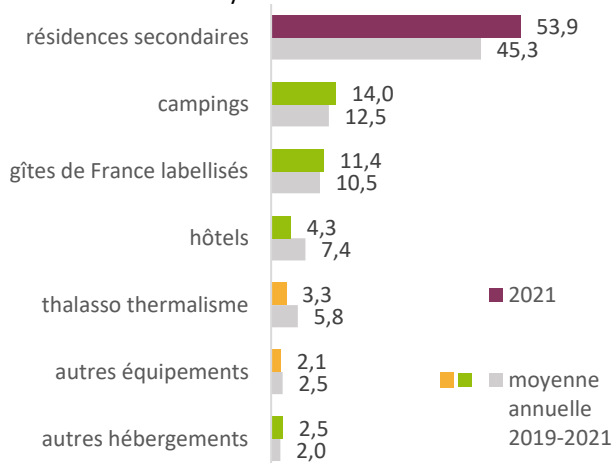
Répartition des investissements en Ardèche moyenne 2019-2020-2021



Investissement 2021 vs Moyenne 2019-2020-2021



Montant des investissements en millions d'euros 2021 vs moyenne 2019-2020-2021



Voir le détail des secteurs d'investissement touristique en méthodologie en page 7

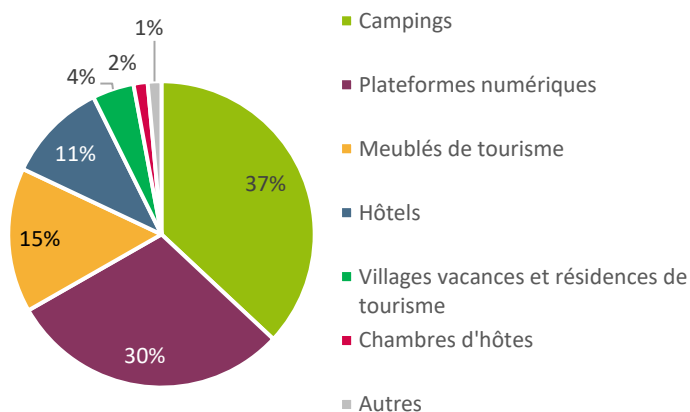
La taxe de séjour en Ardèche - 2024

Sources : Module StatAnalyse—Nouveaux Territoires au 19/02/2026

4,9 M€

de taxe de séjour perçue par les collectivités au titre de l'année 2024

Répartition de la taxe de séjour au titre de l'année 2024 par type d'hébergement



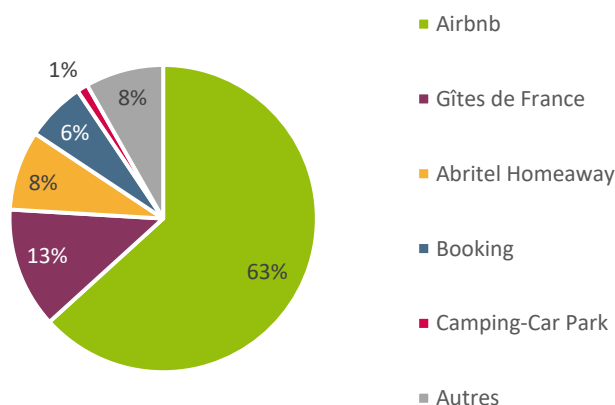
+12%

Evolution exercices 2023 - 2024 de la taxe de séjour perçue par les collectivités (sur 19 EPCI avec données disponibles)

1,5 M€

de taxe de séjour reversée par les opérateurs numériques au titre de l'année 2024

Répartition de la taxe de séjour au titre de l'année 2024 par opérateurs numériques



Un bilan détaillé de la taxe de séjour est disponible ici :

<https://pro.ardeche-guide.com/etudes-et-chiffres/economie-du-tourisme/taxe-de-sejour/>

Ce document présente 2 indicateurs sur les retombées économiques du tourisme en 2023 : l'estimation des **dépenses des touristes en séjour** et la **consommation touristique locale** (Voir méthodologie page 6).

Ces deux indicateurs reposent sur des méthodes de calcul différentes et répondent à deux questions différentes : combien dépensent ceux qui séjournent en Ardèche, et combien le tourisme génère-t-il au total sur notre territoire (excursionnistes compris). Les présenter ensemble, c'est donner une vision à la fois précise et complète des retombées économiques du tourisme en Ardèche.

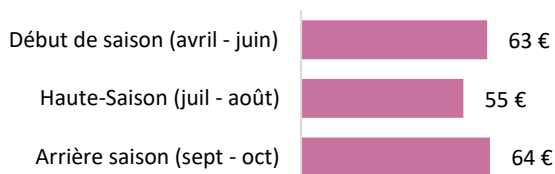
Les dépenses des touristes en séjour en Ardèche

Source : enquête clientèle observatoire Ardèche Tourisme / 4V - 2023 ; Flux Vision - Orange Business / Ardèche Tourisme

944 M€ de dépenses des touristes en séjour en 2023

SELON LA SAISON

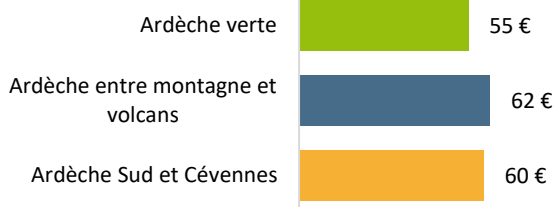
Panier moyen par jour et par personne



SELON LES ZONES INFRA-DEPARTEMENTALES

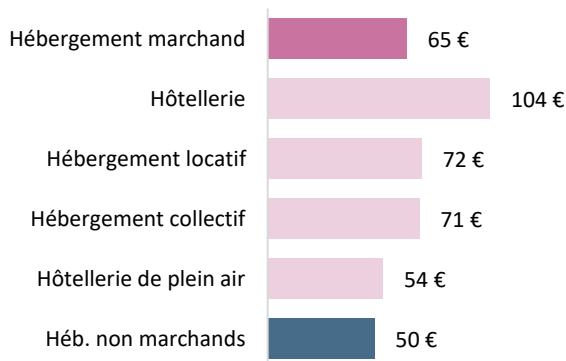


Panier moyen par jour et par personne



SELON LES MODES D'HEBERGEMENT

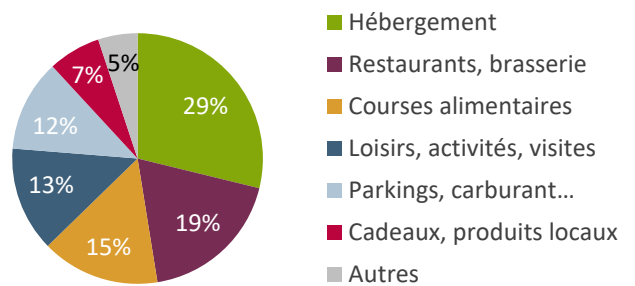
Panier moyen par jour et par personne



59 € panier moyen par jour et par touriste toutes saisons et tous types d'hébergements confondus (marchands et non marchands)

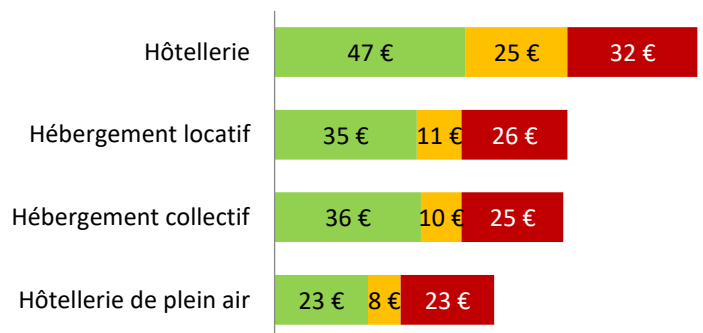
LES POSTES DE DEPENSES

Panier moyen par poste de dépense
Moyenne ensemble des touristes



LES POSTES DE DEPENSE SELON LE TYPE D'HEBERGEMENT

■ Dépense hébergement ■ Dépense restauration ■ autres dépenses



La consommation touristique locale (touristes et excursionnistes) en Ardèche

Source : Estimations des retombées économiques locales du tourisme 2023 / ADN Tourisme

1,7 Md€

consommation touristique locale en Ardèche en 2023

5 100 €

consommation touristique locale par habitant (334 000 habitants)

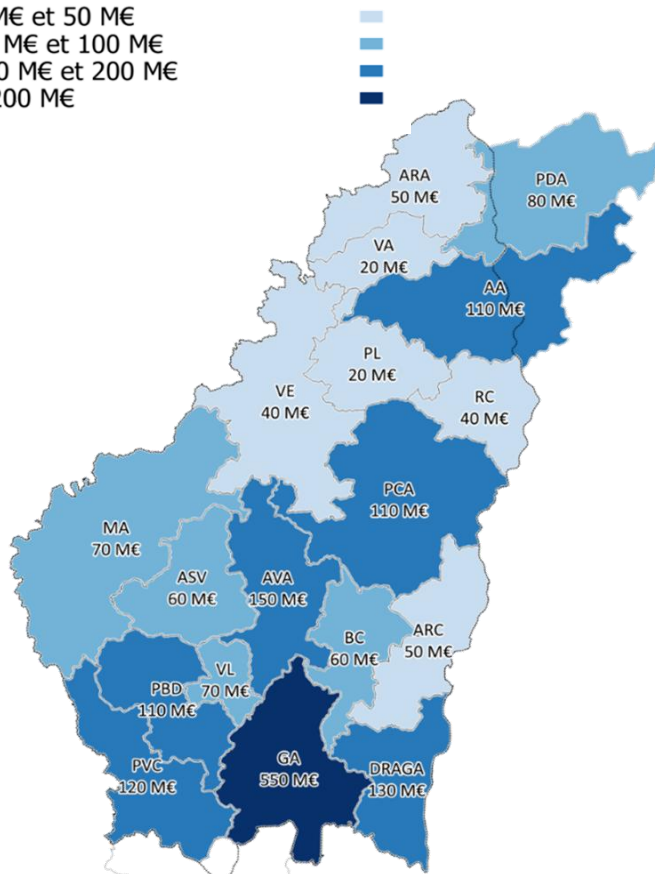
La consommation touristique locale est estimée à 1,7 milliards d'euros en 2023 selon le compte satellite du tourisme décliné à l'échelle départemental. L'Ardèche est en dessous de la moyenne des départements français (2,2 Md€) mais au dessus de la médiane (1,35 Md€). Cela représente 6% de la consommation touristique locale en Auvergne-Rhône-Alpes et 1% en France.

Cet indicateur mesure la consommation des visiteurs, qu'il soit touristes ou excursionnistes. Il prend en compte les dépenses des visiteurs au cours de leur séjour (*voir page précédente pour les touristes*), les dépenses préalables au séjour ainsi que les consommations imputées ou fournies *gratuitement* (*Usage d'une résidence secondaire, services fournis gratuitement par l'employeur ou l'état...*). Plus de détails dans la méthodologie sur la page suivante.

En moyenne par nombre d'habitants, la consommation touristique locale est estimée à 5 100€. Ce montant est supérieur à la moyenne des départements français (3 400 €) et à la médiane (2 300 €)

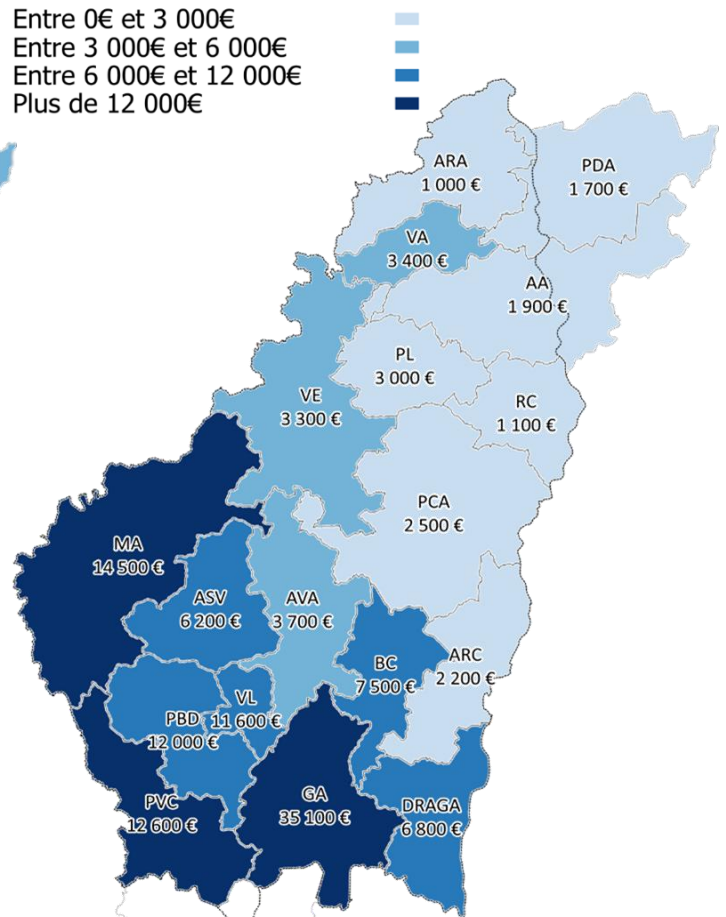
Consommation touristique locale en Ardèche en millions d'euros par EPCI en 2023

Entre 0 M€ et 50 M€
Entre 50 M€ et 100 M€
Entre 100 M€ et 200 M€
Plus de 200 M€



Consommation touristique locale en Ardèche en euros par habitant et par EPCI en 2023

Entre 0€ et 3 000€
Entre 3 000€ et 6 000€
Entre 6 000€ et 12 000€
Plus de 12 000€



ARA – Annonay Rhône Agglo
PDA - Porte de Dromardèche
VA - Val d'Ay
AA - Arche Agglo
VE – Val'Eyrieux
PL - Pays de Lamastre
RC - Rhône Crussol
PCA - Privas Centre Ardèche
MA - Montagne d'Ardèche

ASV - Ardèche Sources et Volcans
AVA - Aubenas-Vals-Antraigues
BC - Berg et Coiron
ARC - Ardèche Rhône Coiron
PBD - Pays de Beaume Drobie
PVC - Pays des Vans en Cévennes
VL - Val de Ligne
GA - Gorges de l'Ardèche
DRAGA - Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Méthodologie

Méthodologie de l'estimation des dépenses des touristes en séjour en Ardèche en 2023 (Page 4)

Source : enquête clientèle observatoire Ardèche Tourisme / 4V - 2023 ; Flux Vision - Orange Business / Ardèche Tourisme

Estimation des dépenses des touristes en séjour en Ardèche en fonction de la multiplication du panier moyen de dépense par touriste et par jour issu de l'étude clientèle 2023 réalisée par 4V et Ardèche Tourisme et des nuitées touristiques issues de Flux Vision - Orange Business/Ardèche Tourisme.

Panier moyen par jour et par touriste toutes saisons et tous types d'herbergements confondus : **59€**

Fréquentation touristique 2023 en Ardèche : **16 millions de nuitées**

Estimation des dépenses des touristes en séjour en Ardèche en 2023 : 944 M€

Méthodologie de l'estimation de la consommation touristique locale en 2023 / ADN Tourisme (Page 5)

Source : Estimations des retombées économiques locales du tourisme 2023 / ADN Tourisme

Données estimées par le Groupe de Travail Études & Méthodes Mutualisées d'ADN Tourisme à partir du Compte Satellite du Tourisme 2023 / INSEE - France métropolitaine

Qu'est ce que le Compte Satellite du Tourisme ?

Le compte satellite du tourisme (CST) est le cadre statistique d'usage et le principal instrument pour la mesure économique du tourisme. Il a été développé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire (Eurostat) et la Division statistique des Nations Unies (UNSD) (*source : INSEE*). Il permet de mesurer notamment le **Produit Intérieur Brut généré par le Tourisme** ainsi que la **Consommation touristique intérieure**.

La **consommation touristique intérieure** « mesure ce que les visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers consomment au cours ou en vue des voyages qu'ils effectuent en France ou à partir du territoire français, réalisée auprès des fournisseurs de services et de biens de consommation résidant en France.

Cela **inclut une valorisation économique non-marchande**, c'est à dire ce que les visiteurs ne payent pas eux-mêmes. Exemple : un visiteur dort dans une résidence secondaire familiale (pas de dépense). La nuitée a néanmoins une valeur estimée qui est incluse dans le champ de la consommation touristique (mais pas dans celui de la dépense touristique).

La consommation touristique intérieure se décompose en deux parties : **interne**, qui mesure la consommation des visiteurs résidant en France et **réceptive**, qui mesure la consommation des visiteurs résidant à l'étranger » (*source : Direction Générale des Entreprises*). Elle prend en compte **les dépenses de visiteurs au cours de leur séjour** (hébergement, restauration, loisirs, etc.), **les dépenses préalables au séjour** (achats de billets de transport, les réservations d'hôtels ou de location, les frais d'agence de voyage, l'achat d'équipements spécifiques liés aux voyages...) et **les consommations imputées ou fournies gratuitement** (usage d'une résidence secondaires comme dans l'exemple cité plus haut ou services fournis gratuitement par l'employeur ou l'état).

En 2023, la consommation touristique intérieure en France s'élève à 211 milliards d'euros (*Source : INSEE / CST 2023*)

D'une donnée nationale à une donnée locale

Le Groupe de Travail a testé et défini des clés de répartition du compte national, afin de permettre la déclinaison du CST national à des échelles infra (régions, départements et EPCI). Ces clés de répartition, identiques pour tous les territoires, ont été définies à partir du montant du dernier Compte Satellite du Tourisme régional et de **l'étude des corrélations entre les montants régionalisés** et les données connexes accessibles sur **3 dimensions : l'offre, la fréquentation et l'emploi**.

L'indicateur retenu : la consommation touristique locale

L'indicateur retenu est donc une **estimation de la consommation touristique locale**. Il représente l'équivalent de la «consommation touristique intérieure» (voir définition ci-avant) aux échelles régionales, départementales et locales (EPCI). Comme toute étude, le CST comporte des limites mais il s'agit de la seule source de données « officielle » et disponible gratuitement à l'échelle nationale sur la thématique des retombées économiques du tourisme.



Méthodologie

Secteurs d'activités caractéristiques du tourisme (Page 2)

Source : Acooss, caisse nationale du réseau des Urssaf - mai 2025

Champs : secteurs d'activités caractéristiques du tourisme :

- Hébergements touristiques marchands : Hôtels et hébergements similaires ; hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée ; terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

- Restaurants et débits de boissons : Restauration traditionnelle ; restauration de type rapide ; débits de boissons ; cafétérias et autres libres-services

- Services de transport non urbain : Transport ferroviaire interurbain de voyageurs ; autres transports routiers de voyageurs ; transports maritimes et côtiers de passagers ; transports fluviaux de passagers ; transports aériens de passagers

- Services des voyagistes et agences de voyages : Activités des agences de voyage ; autres services de réservation et activités connexes ; activités des voyagistes ;

- Autres services caractéristiques : Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers ; location et location-bail d'articles de loisirs et de sport ; téléphériques et remontées mécaniques ; autres activités récréatives et de loisirs ; organisation de jeux de hasard et d'argent ; gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires ; gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles ; activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes ; gestion des musées

> Les données font l'objet de révision chaque trimestre. <

Travailleur indépendant (Page 2)

Source : système d'information décisionnel de l'Acooss et des Urssaf - juillet 2025

Est considéré comme administrativement actif un travailleur indépendant ayant été immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou pas un chiffre d'affaire positif. Nouvelles données disponibles à l'échelle départementale avec un historique depuis 2019.

Secteurs d'investissement touristique (Page 3)

Source : Atout France – Tableau de Bord des Investissements Touristiques, données 2022 disponibles ultérieurement

Note méthodologique :

Autres hébergements : résidences de tourisme et villages-vacances.

Equipements : Casinos, parcs loisirs, thalasso thermalisme, musées.

Les chiffres sont mis à jour chaque année, y compris pour les années antérieures ; certains investissements conséquents sont répartis sur plusieurs années, c'est pourquoi la donnée de 2021 est comparée aux données moyennes sur 3 ans.

Observatoire ADT 07 - Benjamin Bussi - mai 2026

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur observatoire.ardeche-guide.com

